

13 novembre 2017 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 13 novembre 2017, à laquelle étaient présents:

Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Vallier Girard, conseiller
M. Olivier Hudon, conseiller
Mme Suzan Lecours, conseillère
M. Claude Riverin, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

Mme Maryse Girard, directrice générale procède à l'assermentation des candidats élus le dimanche 5 novembre 2017.

Était absent : M. Michel Blackburn, conseiller

10 citoyens présents

Formant quorum, M. Thibeault ouvre la séance à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et félicite tous les candidats réélus (es) par acclamation.

227 13-11-2017 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 227-2017

M. Claude Riverin propose, appuyé Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé avec la mention que l'article «Affaires nouvelles» demeure ouvert.

228 13-11-2017 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017
Résolution 228-2017

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

229 13-11-2017 5) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 octobre 2017
Résolution 229-2017

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 octobre 2017 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

Dépôt de la liste des comptes payés 6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en octobre 2017.

Dépôt de la liste des
revenus reçus

7) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en octobre 2017.

8) Correspondance

- Une lettre de M. Marco Tremblay de l'entreprise Miz-Tôt, qui informe qu'il met fin à son contrat de déneigement signé avec la Municipalité;
- Une offre de services de Mme Nadine Potvin, de l'entreprise Déneigement Excavation NP;
- Un courriel de M. Marc Hudon, président de l'Association des propriétaires du Lac Rouge, demandant le remboursement des travaux de voirie effectués dans le chemin du Lac Rouge;
- Une requête de la Zec Martin-Valin, concernant le projet d'aménagement du chemin du Grand Lac Saint-Germains;
- Une demande de soutien financier de la Maison Notre-Dame du Saguenay;
- Une demande d'appui de M. Thomas Meloche, sculpteur, concernant un projet de réalisation d'une sculpture en pierre à l'entrée des sentiers du Quai;
- Une lettre de M. Laval Villeneuve, réclamant une compensation financière ou l'entretien hivernal d'une partie du chemin de l'Anse-à-la-Mine sur une distance de 50 mètres;
- Une lettre de la Fédération québécoise des Municipalités présentant le calendrier des formations 2018;

Rapport de l'inspecteur **10a)** Reporté à la séance de décembre.
Octobre 2017

230 13-11-2017 10b) Contrat de déneigement hiver 2017-2018, chemins du lac Bouchard et du lac Neil, 3 500 \$/km, soit 16 100 \$ + taxes
Résolution 230-2017

- Considérant que l'entreprise *Miz-Tôt* a mis fin à son contrat de déneigement avant l'échéance de celui-ci;
- Considérant qu'une demande de soumission a été adressée à l'entreprise *La ferme de l'Anse-aux-Foins* pour l'entretien hivernal desdits chemins;
- Considérant que l'entreprise *La ferme de l'Anse-aux-Foins* est intéressée à honorer ledit contrat de déneigement pour une période d'un an, au tarif de 3 500 \$/km, soit 16 100 \$ + taxes;

Pour ces motifs, M. Vallier Girard propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise *La*

ferme de l'Anse-aux-Foins pour la saison hivernale 2017-2018, au tarif proposé, soit 3 500 \$/km, soit 16 100 \$ plus taxes.

231 13-11-2017 10c) Contrat de déneigement hiver 2017-2018, chemin du lac Rouge, parties de la rue de la Descente-des-Femmes et du chemin de l'Anse-à-la-Mine, 3 500 \$/km, soit 8 673 \$ + taxes
Résolution 231-2017

- Considérant que l'entreprise *Miz-Tôt* a mis fin à son contrat de déneigement avant l'échéance de celui-ci;
- Considérant qu'une offre de services a été reçue de la part de l'entreprise *Déneigement Excavation NP* pour l'entretien hivernal desdits chemins;
- Considérant que l'entreprise *Déneigement Excavation NP* est intéressée à honorer ledit contrat de déneigement pour une période d'un an, au tarif de 3 500 \$/km, soit 8 673 \$ + taxes;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Olivier Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de l'entreprise *Déneigement Excavation NP* pour la saison hivernale 2017-2018, au tarif proposé, soit 3 500 \$/km, soit 8 673 \$ plus taxes.

232 13-11-2017 10d) Ratification des travaux d'asphaltage dans les différentes rues de la Municipalité par Asphalte TDP 2002, 14 552,39 \$
Résolution 232-2017

M. Vallier Girard propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la facture d'Asphalte TDP 2002 pour les travaux d'asphaltage effectués dans les différentes rues de la Municipalité, au montant de 14 552,39 \$.

233 13-11-2017 10e) Adhésion 2018 à Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean
Résolution 233-2017

M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Olivier Hudon et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion à Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 2018.

234 13-11-2017 10f) Demande d'aide financière de 70 000 \$ dans le programme TECQ (taxe essence Canada Québec), Pavillon de la Montagne et engagement de la Municipalité
Résolution 234-2017

- Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale

qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- Attendu que ce programme permet d'utiliser jusqu'à 20% du montant autorisé en infrastructures dans le volet communautaire et sportif;
- Attendu que des sommes sont encore disponibles et que la Municipalité désire utiliser un montant de 70 000 \$ pour son infrastructure communautaire (Pavillon de la montagne);
- Attendu que quelques impondérables sont venus augmenter le budget prévu pour l'agrandissement de ce centre communautaire pour un montant équivalent à la présente demande;
- Attendu que la municipalité n'a pas d'autres sources de financement à sa disposition;

Pour ces motifs, M. Vallier Girard propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard à préparer et déposer une demande d'aide financière dans le programme de la TECQ au montant de 70 000 \$.

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec du même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés de la TECQ 2014-2018;

235 13-11-2017 10g) Demande d'appui de la SDECT, demande d'aide financière pour l'amélioration du sentier de la Plate-forme
Résolution 235-2017

- Considérant que la SDECT demande l'appui de la Municipalité pour le dépôt d'une demande d'aide financière à la MRC du Fjord pour son projet d'amélioration et de mise en valeur du sentier de la Plate-Forme;
- Considérant que ce sentier est situé sur le terrain de la Municipalité;
- Considérant que la SDECT demande une participation financière de la Municipalité au montant de 2 000 \$;
- Considérant que ledit projet concorde très bien avec la vision de la Municipalité soit celle du prolongement du sentier de la Plate-Forme;
- Considérant que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord est reconnue au plan national et international pour ses paysages et son environnement exceptionnel;

- Considérant que le Conseil est largement préoccupé d'assurer une protection de son patrimoine nature;
- Considérant qu'il y a lieu d'intervenir d'une façon préventive contre la détérioration des milieux naturels;

En conséquence, Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'appuyer ledit projet de la SDECT présenté à la MRC du Fjord et, d'adopter la présente résolution en accordant un montant de 2 000 \$ au promoteur (SDECT).

**236 13-11-2017 10h) *Soumissions reçues pour divers équipements et/ou matériel*
*Résolution 236-2017***

- Considérant qu'une demande de soumissions pour divers équipements et/ou matériel a été publiée dans le journal municipal La Plate-Forme de septembre dernier;
- Considérant que M. Luc Girard propose un montant de 120 \$ pour les deux (2) pompes Wajax et une longueur de tuyau de 100 pieds;
- Considérant qu'il s'agit de l'offre la plus élevée pour cet équipement;

Pour ces motifs, M. Vallier propose, appuyé par M. Olivier Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de M. Luc Girard au montant proposé.

**237 13-11-2017 10h) *Soumissions reçues pour divers équipements et/ou matériel*
*Résolution 237-2017***

- Considérant qu'une demande de soumissions pour divers équipements et/ou matériel a été publiée dans le journal municipal La Plate-Forme de septembre dernier;
- Considérant que M. Guy Tremblay propose un montant de 261 \$ pour une passerelle d'aluminium endommagée de 60 pieds;
- Considérant que le Conseil considère l'offre insuffisante;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de rejeter l'offre de M. Guy Tremblay.

**238 13-11-2017 10h) *Soumissions reçues pour divers équipements et/ou matériel*
*Résolution 238-2017***

- Considérant qu'une demande de soumissions pour divers équipements et/ou matériel a été publiée dans le journal municipal La Plate-Forme de septembre dernier;
- Considérant que M. Guy Tremblay propose un montant de 61 \$ pour trois (3) chaufferettes électriques 240 volts;

- Considérant qu'il s'agit de la seule soumission reçue pour cet équipement et que le Conseil est favorable à ladite vente au montant proposé;

Pour ces motifs, M. Olivier Hudon propose, appuyé par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de M. Guy Tremblay pour les trois (3) chaufferettes électriques 240 volts au montant de 61 \$.

239 13-11-2017 8) Demande de remboursement pour des travaux de voirie effectués dans le chemin du lac Rouge
Résolution 239-2017

- Considérant que M. Marc Hudon, président de l'Association des propriétaires du lac Rouge, a adressé une demande de remboursement à la Municipalité relativement aux travaux de voirie effectués dans le chemin du lac Rouge;
- Considérant que l'Association des propriétaires du lac Rouge a informé la Municipalité que dans le passé les conseillers responsables de l'entretien des chemins, n'ont pas acheminé les demandes au Conseil municipal au moment opportun;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de répondre favorablement à ladite demande et, de procéder au remboursement de la facture des travaux de réfection au montant de 405 \$.

240 13-11-2017 8) Demande de soutien financier de la Maison Notre-Dame du Saguenay
Résolution 240-2017

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité de participer financièrement à la campagne de financement 2018 de la Maison Notre-Dame du Saguenay au montant de 100 \$.

241 13-11-2017 8) Demande d'appui de M. Thomas Meloche, sculpteur
Résolution 241-2017

- Considérant que M. Thomas Meloche, sculpteur, réalisera en 2018, un projet de sculpture en pierre de style totem à être installé à l'entrée des sentiers du Quai;
- Considérant que ces sentiers sont situés sur le terrain de la Municipalité et qu'un des objectifs du projet est de le mettre en valeur;
- Considérant que M. Meloche demande l'aide de Mme Josée Beauchesne, agente culturelle et communautaire, pour l'aider à la diffusion et la publicité de l'événement;
- Considérant que M. Meloche demande également l'aide des employés municipaux pour l'installation de la sculpture;

- Considérant que le Conseil désire appuyer le projet de M. Meloche et est favorable à répondre positivement aux demandes de ce dernier;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Olivier Hudon et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet de M. Meloche et, de fournir les services des employés municipaux lors de la promotion et de l'installation.

242 13-11-2017 12) Levée de la séance
Résolution 242-2017

Mme Suzan Lecours, conseillère, propose de lever la présente à 20 h 31.

Maryse Girard
Directrice générale et sec.trésorière

Laurent Thibeault, maire